



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Méthodes d'apprentissage de la lecture en CP

Question écrite n° 5937

Texte de la question

M. Roger Chudeau interroge M. le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse sur les suites données à l'expérimentation dans 370 classes de cour préparatoire de la méthode d'apprentissage de la lecture « LEGO », initiée par M. Blanquer en 2021. Cette expérimentation est-elle toujours en cours ? Existe-t-il un protocole d'évaluation de cette expérimentation par la DEPP ? Plus généralement, quelle est la position du ministre sur les méthodes d'apprentissages de la lecture ? Entend-il faire cesser l'usage encore fréquent de la méthode dite « globale » dont les effets négatifs sur l'apprentissage de la lecture sont avérés ? Enfin, il lui demande s'il entend promouvoir la méthode synthétique, dite « syllabique » et si oui, dans quels délais et comment.

Texte de la réponse

Parce que la maîtrise de la lecture, dans toutes ses dimensions, conditionne la réussite aux apprentissages tout au long de la scolarité, en assurer la maîtrise chez tous les élèves du premier degré continue de s'imposer comme l'une des priorités de la politique éducative engagée par le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse. Les mesures engagées produisent déjà des effets significatifs. Il s'agit donc de creuser le sillon des savoirs fondamentaux pour élever le niveau général des élèves. Dix ans sont nécessaires pour obtenir des résultats significatifs. L'expérimentation de la méthode d'apprentissage de la lecture « LEGO » initiée en 2021 a fait l'objet d'une évaluation et de la publication d'un article par une équipe de recherche du laboratoire Epsilon. Cette expérimentation n'a pas été étendue. Des outils de référence, étayés par les travaux de la recherche nationale et internationale, sont mis à la disposition des inspecteurs, des formateurs et des professeurs depuis cinq ans. Parmi ces références, des recommandations établies par le conseil scientifique de l'éducation nationale pour choisir un manuel de lecture au CP et au CE1 guident les professeurs dans ce travail exigeant, tant ce choix participe de la réussite des élèves dans cet apprentissage. Elles fournissent des repères, des clés de lecture et des critères de sélection relevant d'une réelle culture didactique ; l'entrée grapho-phonémique est préconisée ; le contenu proposé doit garantir l'acquisition d'automatismes nécessaires à une maîtrise assurée du codage et décodage par l'élève. Sans fluence, la compréhension est illusoire, ce qui ne signifie pas qu'elle suffise pour comprendre. Il doit être porté une attention particulière à la construction du principe alphabétique et à l'identification des mots. Les activités de découverte, d'entraînement et de consolidation destinées à ces fins sont nécessairement prégnantes, variées et systématiques. Depuis quatre ans, les inspecteurs, les formateurs et les professeurs se voient proposer chaque année des sessions de formation continue centrées sur la maîtrise des fondamentaux et plus particulièrement sur l'apprentissage de la lecture et de l'écriture dans le cadre d'un plan français dense et ambitieux. Le choix du manuel de lecture s'est imposé comme un thème important dans ces formations afin que puissent être travaillées en classe toutes les composantes nécessaires à cet apprentissage. À ce titre, les méthodes pédagogiques les plus efficaces qui permettent d'assurer la réussite scolaire des élèves sont promues.

Données clés

Auteur : [M. Roger Chudeau](#)

Circonscription : Loir-et-Cher (2^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 5937

Rubrique : Enseignement maternel et primaire

Ministère interrogé : Éducation nationale et jeunesse

Ministère attributaire : Éducation nationale et jeunesse

[Date\(s\) clé\(s\)](#)

Question publiée au JO le : [28 février 2023](#), page 1873

Réponse publiée au JO le : [25 avril 2023](#), page 3866